

Hanoucah, fête du miracle et de la lumière. Il a fallu pas moins que la conjonction de ces deux éléments pour que je noue contact avec votre communauté. En décembre dernier, en effet, je me suis rendu accompagné de mon épouse et de ma fille à Aulnay afin de les conduire dans la rue des frères Aspis et leur montrer la synagogue, votre synagogue. On, m'avait prévenu, qu'hormis les chabbat et jours de fêtes, il me serait difficile d'y entrer. Nous nous étions fait une raison et c'est là que le miracle s'est produit. La synagogue était illuminée de l'intérieur et la porte entrouverte, comme une invitation à y pénétrer. Ce que nous avons fait. Nous étions le 13 Décembre et la communauté se réunissait pour allumer la troisième bougie de Hanoucah.

Quelle ne fut pas mon émotion, après m'être fait connaître, de pouvoir me mêler à vous pour la prière du soir, juste avant de retourner à Strasbourg,

Depuis ce jour, mes liens avec votre communauté se sont resserrés et me voilà en ce chabbat devant vous, invité à prendre la parole.

A mon émotion de devoir procéder à un exercice qui m'est peu familier, s'ajoute celle de me retrouver en cette synagogue qui a entendu les prières de mon grand père, qui en fut le premier trésorier, de mon père et de ses frères Henri et Théo, dont cette plaque évoque le souvenir.

A la demande de M SILVERA, j'ai retracé l'histoire de mes oncles à partir des éléments dont je disposais. Ces éléments je les ai trouvés dans les documents que j'ai recueillis et classés après le décès de mon père (zal); Ce dernier, n'évoquait que très rarement le sort tragique de ses frères. Mais une chose est certaine c'est que leur souvenir l'accompagna toute sa vie durant.

C'est ainsi que dans le livre de prières de mon père se trouvaient en bonne place une photo de ses frères ainsi qu'une photo de la plaque de rue des Frères Aspis. Mon père m'a fait promettre de mettre dans son cercueil la photo de Théo et Henri. Ce que je fis, non sans avoir recueilli au préalable, l'autorisation de notre rabbin, le 11 février 2004. Mon père a vécu jusqu'à l'âge respectable de 89 ans. D.ieu lui a accordé les années dont ses frères ont été privés.

Après cette longue introduction, dont vous voudrez bien m'excuser, je voudrais, en cette veille de Yom A shoah, aborder avec vous, sans être trop long, rassurez vous, quelques considérations sur le thème de la mémoire: Zakhor, en hébreux

Zakhor! Souviens-toi ! On retrouve cette injonction 169 fois dans la Bible. Une injonction que tout Juif entend tout au long de son existence.

ZAKHOR "Souviens-toi de ce que t'a fait Amalek, sur le chemin, lorsque vous avez quitté l'Egypte... ne l'oublie pas".

La Torah, qui appelle toujours au pardon et à la mansuétude, exige que l'on n'oublie pas Amalek, l'ennemi juré du peuple juif. Amalek, qui a eu plusieurs visages au cours de notre histoire et que l'on retrouve sous les traits d'Aman, ou plus près de nous, de Hitler ou encore du terrorisme qui frappe actuellement le peuple juif.

Cet appel à la mémoire n'est pas fait dans un souci de vengeance, puisque celle-ci est interdite par la Torah. Mais pour nous appeler à la vigilance. En ce sens, se souvenir est un devoir car, comme le rappelait fort justement Goethe : "***Celui qui veut ignorer le passé est condamné à le revivre...***"

Faire œuvre de mémoire c'est aussi vouloir transmettre un héritage. Le Zakhoh dépasse alors la simple obligation pour devenir un travail, un travail pour vivre et survivre, à l'image de ces marranes qui, de génération en génération, ont tout fait pour se remémorer les coutumes de leurs ancêtres et les perpétuer. Ces faux chrétiens mais vrais Juifs, en allumant les bougies de chabbat, en préparant en grand secret, et toutes fenêtres fermées, la cuisson des pains azymes pour le Seder de Pessah, faisaient ainsi œuvre de résistance à l'assimilation en perpétuant des rituels et en créant, une religion spécifique, vécue dans la clandestinité.

L'exemple des marranes nous montre que le travail de mémoire joue un rôle primordial pour qu'une collectivité puisse se reconnaître et ne point perdre son identité.

Survient toutefois un grave danger quand cette même collectivité, au lieu de se reconnaître dans toute son histoire, n'en retient que les moments tragiques avec lesquelles elle s'identifiera. C'est justement là, quand la mémoire devient identitaire, que se durcissent les cœurs et que le pardon devient impossible, *car pardonner équivaudrait, à se nier soi-même*

Mais peut on pardonner l'indicible? **Le pardon est mort dans les camps** écrivait Jankelevitch, car s'il est vrai que seule la victime peut pardonner, alors la mort de la victime rend le crime impardonnable.

Pour d'autres, à défaut de pouvoir pardonner, il faut savoir oublier pour progresser. Il faut laisser le temps faire son œuvre pour que les vieilles rancunes s'évanouissent et pour que les mentalités changent avec la venue de nouvelles générations.

Entre mémoire et oubli, comme en toutes choses, il y a un juste milieu à trouver.

Sachons dépasser les deuils pour ne pas nous comporter uniquement comme les héritiers d'un lourd passé et œuvrons pour transmettre le souvenir de la blessure, en l'ouvrant, sur la blessures des autres. Ce n'est pas, en effet, trahir les victimes du génocide que de «réuniversaliser» leur mémoire. Ainsi, loin de rester prisonniers du passé, nous mettrons ce dernier au service du présent.

Voilà comment, les victimes du passé accompliront une dernière mission, une mission de salut public envers les générations présentes et à venir pour éviter de nouvelles guerres, de nouveaux carnages.

Bernard ASPIS

Aulnay sous Bois

Samedi le 10 avril 2010